NATIONS UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/13753
18 janvier 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 16 JANVIER 1980, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DU COSTA RICA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir le texte d'un communiqué de presse reçu du Gouvernement costa-ricien et je vous serais reconnaissant de bien vouloir le faire distribuer en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Luis A. VARELLA

ANNEXE

Communiqué de presse du Gouvernement costa-ricien

1. Le Gouvernement costa-ricien exprime, par le présent communiqué, sa très profonde satisfaction de la rapide libération de l'ambassadeur du Costa Rica en El Salvador, M. Alejandro Alvarado Piza et de l'attaché administratif de l'Ambassade du Costa Rica, M. Santos David López, ainsi que des fonctionnaires diplomatiques panaméens.

Il adresse également ses remerciements à la Junte du Gouvernement d'El Salvador et aux ambassadeurs du Venezuela et du Mexique qui sont intervenus rapidement et efficacement en faveur de la libération des fonctionnaires costa-riciens détenus et séquestrés à l'Ambassade du Panama en El Salvador.

2. Le Gouvernement de la République du Costa Rica saisit cette occasion pour condamner à nouveau fermement toute forme de terrorisme, qu'il soit politique, armé ou intellectuel. A ses yeux, le terrorisme est devenu une des formes d'expression les plus viles, contraire à tout principe de dignité et de respect humain.

Le Costa Rica rejette et condamne publiquement le recours à la séquestration, à la prise d'otages, au chantage et au sabotage comme forme de lutte et d'action politiques.

Seul le strict respect de chacun des droits de l'homme permet de façon permanente le pluralisme politique et le renforcement de la démocratie.

Le Gouvernement costa-ricien réitère son désir de voir toutes les nations du monde continuer à oeuvrer afin que soient respectés les droits de l'homme et le droit international, et à poursuivre une action concertée afin de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes.

3. Le Costa Rica, dont, pour la deuxième fois, des fonctionnaires diplomatiques sont séquestrés, estime de son devoir de faire connaître au monde entier sa profonde préoccupation devant les moments d'angoisse qu'ont connu le gouvernement, les fonctionnaires séquestrés et leurs familles, et lance à nouveau un appel aux Nations Unies pour que ne soit ménagé aucun effort afin d'obtenir la prompte libération des otages encore détenus à l'Ambassade des Etats-Unis en Iran : leur maintien en détention est un cas on ne peut plus flagrant de violation des normes internationales du droit humanitaire et du droit diplomatique.